

FICHE DE POSTE

INTITULE	
Directeur de l'offre de soins F/H	Mise à jour : 25/01/2019

Familles professionnelles	Conception et pilotage des politiques publiques
Codes fiches RET	CPM-10-A
Correspondances RIME	FPEEPP094
Correspondances UCANSS	1703
Emplois types	Cadre d'équipe dirigeante
Quotité	100%

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input checked="" type="checkbox"/> A+ <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Grade : Groupe RIFSEEP : En fonction du corps du candidat retenu
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 3 ans
Régime de protection sociale	Agent de direction <input checked="" type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>
	RG <input checked="" type="checkbox"/> MSA <input checked="" type="checkbox"/> RSI <input checked="" type="checkbox"/> Niveau : Selon profil

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
<p style="text-align: center;">AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX</p> <p><input type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN</p> <p><input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO</p>

DIRECTION	Direction de l'Offre de Soins
POLE	-

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La direction de l'offre de soins a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité de l'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissement de santé - sur l'ensemble du territoire normand. Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduée (proximité / recours territorial / recours régional).

Elle est structurée en 3 pôles au niveau régional et en équipes métiers au sein des délégations départementales pour les soins sans consentement et les transports sanitaires :

- Pôle établissements de santé
- Pôle soins de ville
- Pôle allocation de ressources

Par ailleurs, elle doit s'organiser pour répondre à la future loi de santé en participant à la structuration des parcours. Cet objectif est en effet devenu une nécessité devant l'évolution des maladies chroniques et le vieillissement de la population qui impose une évolution de notre système de santé historiquement centré sur le soin vers une prise en charge globale et continue des patients et usagers au plus proche de leur lieu de vie.

En matière de soins hospitaliers (assurés par les établissements de santé publics et privés), la direction de l'offre de soins élabore, met en œuvre et suit les thématiques du schéma régional d'organisation des soins dans son volet hospitalier et du futur schéma régional de santé dans ses composantes « offre de soins » : médecine-HAD, chirurgie, périnatalité, psychiatrie, SSR, soins de longue durée, cardiologie interventionnelle, médecine d'urgence, réanimation/SI/SC, insuffisance rénale chronique, traitement du cancer, génétique, imagerie médicale, soins palliatifs-douleur et soins aux personnes détenues.

La direction de l'offre de soins décline les plans nationaux, propose et accompagne la mise en œuvre des recompositions territoriales, négocie et assure le suivi des dispositifs contractuels (en premier lieu, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), instruit les demandes d'autorisations d'activités de soins. Elle coordonne la procédure de gestion des dossiers de soins sans consentement avec les délégations départementales. La direction de l'offre de soins assure l'accompagnement et le suivi des établissements de santé dans ses différentes composantes; qu'elles soient administratives, médicales (projets médicaux d'établissement) ou financières (EPRD, suivi budgétaire et financier, contrats de retour à l'équilibre...).

En matière de soins de ville, la direction de l'offre de soins définit la stratégie régionale dans l'objectif de diminuer les inégalités d'accès aux soins et de concourir au développement des parcours de soins coordonnés. Elle élabore, met en œuvre et suit le schéma régional d'organisation des soins dans son volet ambulatoire, agit pour favoriser l'installation, le regroupement et une répartition équilibrée des professionnels de santé sur le territoire, organise la permanence et la continuité des soins ambulatoires, négocie et assure le suivi des contrats (avec les professionnels de santé libéraux, les réseaux de santé) et se positionne comme l'interlocuteur des unions régionales des professionnels de santé.

De manière transversale, la direction de l'offre de soins alloue les ressources aux établissements de santé et autres structures bénéficiaires et contrôle l'utilisation des fonds accordés.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 73

Missions et activités principales :

- Concevoir et piloter les orientations stratégiques et l'organisation des missions de la direction.
- Définir les objectifs et construire les indicateurs du programme de travail de la Direction.
- Piloter la déclinaison opérationnelle des objectifs de la Direction.
- Evaluer les actions entreprises dans le cadre du programme de travail.
- Animer et coordonner l'équipe des chefs de pôle de la Direction et garantir une bonne articulation entre les missions et activités de chacun.
- Animer l'ensemble des activités de la direction dans un souci constant de coordination et d'articulation avec les autres directions métier et les délégations départementales.
- Mobiliser l'ensemble des agents de la direction autour des objectifs définis par le programme de travail.
- Garantir une bonne organisation de l'offre de santé sur les cinq territoires en cohérence avec le Plan Régional de Santé (PRS).
- Participer à la mise en œuvre des groupements hospitaliers de territoire (GHT).
- Participer à la mise en œuvre du plan triennal et plus particulièrement les blocs virage ambulatoire, masse salariale, suivi des établissements en difficulté financière.
- Participer à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation du projet régional de santé.
- Participer aux travaux transversaux à l'agence visant à favoriser la définition des parcours de santé.

En lien avec l'adjoint au directeur et les responsables de pôle, veiller au bon déroulement des processus :

- de mise en œuvre et de suivi des schémas et plans régionaux et interrégionaux dans le champ hospitalier et des soins de ville.
- de délivrance des autorisations d'activités de soins en cohérence avec le PRS ainsi que celles de pharmacies/laboratoires.
- de contractualisation avec les offreurs de soins hospitaliers et ambulatoires
- de l'allocation et du contrôle de l'utilisation des financements sur le champ hospitalier et ambulatoire
- de la régularité de la gouvernance des établissements publics de santé.
- de coordination de la procédure de soins psychiatriques à la demande du représentant de l'Etat et avis médicaux dans le cadre de la procédure étrangers malades.

Activités annexes :

- En lien avec les responsables de pôle, veiller à l'organisation de la permanence des soins ambulatoires et en établissement de santé.
- Assurer le rôle d'interlocuteur privilégié des représentants des fédérations d'établissements et de professionnels de santé.
- Participer en collaboration avec le Secrétariat Général à la gestion des ressources humaines de la Direction.
- Participer en collaboration avec les Délégués départementaux à l'animation des territoires et au développement des coopérations et partenariats impliqués dans l'offre de santé.
- Participer aux comités de direction et comités d'animation territoriale de l'Agence

Interlocuteurs et partenaires :

En interne :

Les Directions et missions de l'Agence

- La direction générale
- La direction de l'autonomie
- La direction de l'appui à la performance
- La direction de la santé publique
- La direction de la stratégie
- La mission inspection et contrôle
- Les délégations départementales (Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime)

- Le cabinet
- L'agence comptable
- Le secrétariat général

En externe :

- Les organismes d'assurance maladie
- Les établissements de santé de la région
- Le conseil régional
- Les conseils départementaux
- Les préfetures
- Les Directions du Ministère
- Les URPS
- Les conseils de l'ordre
- Les professionnels de santé libéraux
- Les représentants des fédérations d'établissements de santé

Liens hiérarchiques :

Rattachement à la directrice générale

Spécificités du poste / contraintes :

Poste à forte responsabilité.

Fortes sollicitations sur des sujets complexes.

Forte disponibilité.

Horaires atypiques pour s'adapter aux disponibilités de nos partenaires.

Communication avec des interlocuteurs institutionnels divers (directeur d'établissement, directeur financier,...).

Bonne connaissance des systèmes d'information.

Le cas échéant, fonction de chef de projet sur des thématiques de santé.

S'investir dans des groupes de travail sur les projets et programmes portés par la DOS.

Participer aux astreintes administratives ou médicales

Déplacements réguliers sur la région auprès des établissements et services sanitaires.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Connaissances E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)				
Les enjeux de la loi HPST	X			
Le système de santé et les politiques associées	X			
Environnement institutionnel et administratif (organisation et missions des services de l'État)	X			
Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention		X		
Connaissance des acteurs		X		
Système de santé et financement de l'assurance maladie		X		
Réglementation : organisation des professionnels de santé et des ordres professionnels		X		
Réglementation : organisation et fonctionnement des établissements sanitaires		X		
Modalités de financement des établissements de santé sanitaires	X			
Outils de mise en œuvre de la politique de santé (CPOM, FIR, MIG/AC, AAP...)	X			
Les schémas régionaux, interrégionaux et le PRS de l'Agence	X			
Le CPOM ÉTAT/ARS de l'Agence	X			
Processus et règles d'allocation des ressources aux établissements sanitaires		X		
Processus de planification de l'offre de santé	X			
Réglementation relative aux autorisations sanitaires et visites de conformité	X			
Méthodologie de l'inspection et du contrôle		X		
Procédures juridiques de l'inspection et du contrôle		X		
Connaissances techniques et pédagogiques afférentes au domaine d'intervention		X		

	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)				
Capacité de synthèse		X		
Capacité d'analyse		X		
Animation d'équipe	X			
Expression écrite		X		
Expression orale		X		
Techniques spécifiques	X			
Animer, gérer les compétences professionnelles, évaluer et accompagner une équipe	X			
Garantir la cohésion de l'équipe	X			
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence	X			
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux avec les acteurs du système de santé		X		
Travailler en transversalité avec les autres équipes de l'Agence		X		
Travailler en complémentarité avec les Délégations départementales		X		
Savoir développer, coordonner et animer un vaste réseau d'acteurs		X		
Assurer la coordination des acteurs du système de santé		X		
Capacité de réflexion, d'analyse et de prospective sur des sujets stratégiques et complexes	X			

Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre	X			
Concevoir des plans d'action, piloter leur mise en œuvre et les évaluer	X			
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		
Évaluer et analyser les risques et opportunités d'un dossier sensible	X			
Porter une vision prospective de l'organisation de l'offre de santé	X			

Savoir-être E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Sens du service public	X			
Sens des relations humaines	X			
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie	X			
Travail en équipe	X			
Rigueur dans la réalisation des missions	X			
Capacité d'initiative		X		
Réactivité		X		
Savoir affirmer son leadership	X			
Avoir une force de conviction	X			
Gérer les situations conflictuelles et avoir le sens de la médiation	X			
Avoir le sens de la collégialité au sein d'une équipe pluridisciplinaire	X			
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue	X			
Être force de proposition et d'innovation	X			
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle	X			
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement	X			
Savoir gérer le stress inhérent à la responsabilité du poste	X			
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.	X			
Respect du code de déontologie de la fonction publique	X			

CONTACTS

Pôle Développement RH – Tél : 02.32.18.31.42 – 02.32.18.26.61- 02.32.18.26.75 –
 Courriel : ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 15 février 2019** au plus tard.